

Journal des traducteurs Translators' Journal

Société des Traducteurs et Interprètes du Canada Journée d'étude des traducteurs

Jacques Séguin

Volume 6, numéro 3, 3e trimestre 1961

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1057381ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1057381ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Presses de l'Université de Montréal

ISSN

0316-3024 (imprimé)

2562-2994 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce document

Séguin, J. (1961). Société des Traducteurs et Interprètes du Canada : journée d'étude des traducteurs. *Journal des traducteurs / Translators' Journal*, 6(3), 87–89. <https://doi.org/10.7202/1057381ar>

RENSEIGNEMENTS

La BANQUE CANADIENNE NATIONALE publie un bulletin mensuel qui expose brièvement diverses questions d'ordre économique. Les commentaires qu'il contient intéresseront ceux qui désirent se tenir au courant de ces questions, mais qui n'ont pas le loisir de parcourir de nombreux périodiques financiers. Vous pouvez recevoir gratuitement ce bulletin en en faisant la demande à l'un de nos 597 bureaux de la Banque au Canada ou au Siège social, Place d'Armes, Montréal.

BANQUE CANADIENNE NATIONALE



SOCIÉTÉ DES TRADUCTEURS ET INTERPRÈTES DU CANADA

Journée d'étude des Traducteurs

Le 13 mai dernier, la Société des Traducteurs et Interprètes du Canada tenait une journée d'étude à l'école secondaire d'Eastview, dans le but de faire le point et de prévoir l'orientation de la Société.

La tribune était composée de MM. *Louis Charbonneau*, du Bureau fédéral des Traductions, à Ottawa, *Marcel Paré*, de la maison Publicité-Services, de Montréal, *Emile Boucher*, chef du Service de traduction du ministère fédéral du Commerce, à Ottawa, et *Gabriel Langlais*, des Services d'Information de Radio-Canada et président de la Corporation des traducteurs professionnels du Québec. La direction du débat avait été confiée à M. *Henriot Mayer*, agent d'administration au Bureau des traductions du Secrétariat d'Etat.

M. Boucher fit d'abord l'historique de la Société des Traducteurs et Interprètes du Canada. Il rappela brièvement le sort des traducteurs fédéraux avant la centralisation des services de traduction, en 1934, et la fondation, en 1919, de l'Association technologique de langue française d'Ottawa. La profession s'organisa lentement, ajouta-t-il, avec la naissance de diverses sociétés régionales, dont la Corporation des Traducteurs

professionnels du Québec, la Société des Traducteurs de Montréal, la Société des Diplômés de l'Institut de Traduction, etc. En 1956, l'Association technologique d'Ottawa prit l'initiative de fonder la Société des Traducteurs et Interprètes du Canada, qui représente tous les traducteurs du Canada auprès de la Fédération internationale des Traducteurs.

M. Marcel Paré énuméra, tout en les commentant brièvement, les buts et objectifs de la STIC qui peuvent se résumer comme suit : a) grouper les traducteurs et les interprètes en vue de défendre leurs intérêts sur le plan national et international; b) améliorer la qualité de la traduction et de l'interprétation au Canada; c) favoriser l'étude des deux langues officielles du Canada. M. Paré ajouta que les traducteurs peuvent beaucoup pour aider à l'épuration de la langue parlée et écrite et qu'ils se doivent de faire tout leur possible pour intéresser les jeunes à la profession.

M. Louis Charbonneau fit un exposé des exigences de la profession. La traduction, dit-il, est une profession libérale qui exige autant de préparation que toute autre profession. Personne ne naît traducteur et ce n'est que par une habitude et une étude sérieuse et poussée des langues de départ et d'arrivée qu'on devient traducteur. Cette préparation doit commencer dès la tendre enfance et se poursuivre tout au cours de la période scolaire et universitaire, et même toute la vie. Il ne suffit pas d'avoir une bonne connaissance des deux langues; il faut également savoir se servir des instruments de travail propres aux traducteurs, comme les dictionnaires, les grammaires, les manuels de références, etc., et posséder des connaissances générales presque encyclopédiques afin de pouvoir traiter des sujets les plus divers.

M. Gabriel Langlais, de son côté, fit part à l'assemblée des difficultés d'une régie de la profession et de l'établissement d'un barème de tarifs uniformes. Les sociétés affiliées, dit-il, ne seront fortes qu'en fonction du rayonnement de la STIC, et cette dernière ne sera vraiment puissante que lorsqu'elle pourra délivrer à ses membres une carte de compétence qui sera reconnue des employeurs, des autorités et du public comme étant la marque d'un traducteur chevronné.

Après l'exposé des membres de la tribune, l'assemblée fut invitée à prendre part à une discussion libre. On étudia, entre autres choses, la possibilité d'une collaboration plus étroite avec l'Office du vocabulaire français, l'American Translators Association, l'Académie canadienne-française, l'Office de linguistique de la province de Québec, etc. On s'attaqua ensuite au problème de la formation des jeunes en vue de la profession. Mlle Jeanne Grégoire, directrice des études de l'Institut de Traduction de l'Université de Montréal, exposa le programme d'études de son Institut et souligna le manque de préparation d'un trop grand nombre d'aspirants. Le R. Père René Lavigne, doyen de la Faculté des Arts de l'Université d'Ottawa, a exprimé le souhait que l'on puisse offrir le plus tôt possible des postes intéressants et bien rémunérés afin que les étudiants se préparent avec l'assurance de se faire une carrière dans la profession de traducteur. M. Boucher répondit ensuite aux questions de l'assemblée visant le projet de la carte de compétence qui doit bientôt se réaliser. Les premiers examens auront vraisemblablement lieu prochainement et les candidats reçus se verront alors décerner le titre

de traducteur agrégé de la Société des Traducteurs du Canada (ASTC). Nous espérons réussir à aplanir les dernières difficultés, de sorte que ce projet, caressé depuis déjà quelques années, devienne enfin une réalité.

Jacques SÉGUIN

AMERICAN TRANSLATORS ASSOCIATION

ATA Progress Report

The American Translators Association (ATA), an organization still in its infancy (a mere infant of two), now boasts 176 members and has been formally affiliated with the Fédération Internationale des Traducteurs. Among the services offered by the ATA is the Registry of American Translators, the ATA Job Roster, and the ATA Members Bookshelf.

As a service to the profession in the United States, the ATA is compiling a registry of translators and interpreters, a sort of "Who's Who in the Translating Profession." The registry will make available for the first time, information regarding the number of individuals in the profession, their place of origin, educational backgrounds, occupational status, fields of competence and published work. The Registry, and ATA Job Roster, now list close to 300 individuals capable of translating from and into more than 40 languages.

The ATA also sponsors a Job Roster for the purpose of finding employment (full-time, part-time or freelance) for its members. An applicant may submit information regarding his qualifications, on one side of a 4 x 6 index card, to the ATA Job Roster. Photostatic copies of the cards are then supplied to prospective employers.

The formation of an embryonic ATA library, the Members Bookshelf, at present consisting of books and pamphlets translated by ATA members and contributed as gifts, is one of the association's continuing projects. When the Bookshelf's collection has grown to a size suitable to warrant it, a bibliography will be circularized.

Inquiries regarding membership in the ATA or listing in the Registry of American Translators should be addressed to the American Translators Association, P.O. Box 489, Madison Square Station, New York 10, N.Y.

*Henry FISCHBACH,
membre correspondant
du J. des T. à New-York*